

Code du produit : MEDIUM 165
FDS N°: S014

Nb. pages : 4
Date : 08/04/2003

1. Identification du produit et de la société

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : MEDIUM UNIVERSEL 165

Code ETQ : E100

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants

Nature chimique

Composants / impuretés contribuant aux dangers (calculés théoriquement)

| N°CAS | Contenu | Classification |
|-----------------------|----------|----------------|
| Hydrocarbon cyclic | 3 – 4 % | Xn ; R 65-66 |
| Hydrocarbon aliphatic | 5 - 10 % | Xn ; R 65-66 |

3. Identification des dangers

Principaux dangers :

Dans cette préparation, il y a un ou plusieurs composants classés sur la liste des substances dangereuses.

Risques spécifiques :

- Xn : Nocif
- R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4. Premiers secours

Inhalation :

Eloigner le sujet de la zone d'exposition ; faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, en maintenant les paupières ouvertes, pendant au moins 5 minutes. Retirer les lentilles de contact.

Ingestion :

Se rincer la bouche avec de l'eau. Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés :

Gaz carbonique poudre d'extinction ou eau sous pression.

Dangers spécifiques :

Eviter d'inhaler les fumées – respirer de l'air frais.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utiliser les équipements de protection tels que mentionnés à la section 8.

Absorber le liquide avec du sable, des vêtements ou tout autre matériau granuleux approprié. Voir section 13 concernant l'élimination du produit..

7. Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions pour la manipulation : se référer à la section 8 pour un équipement de protection approprié et les mesures techniques. Eviter les aérosols. Ne pas fumer. Protéger contre les charges électrostatiques.

Stockage :

Stocker convenablement à température ambiante.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène : S'assurer d'une bonne hygiène sur le lieu de travail – se laver les mains avant de manger, boire, etc...
Protection respiratoire : s'assurer d'une bonne ventilation du poste de travail
Protection des mains : porter des gants de protection.
Protection des yeux : porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

9. Propriétés physiques et chimiques

Odeur : non
Aspect : opaque
pH : -
Point d'ébullition : > 300°C
Point éclair : > 200°C
Pression vapeur : -
Densité : 0,860 – 0,870 mg/l
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau : non

10. Stabilité et réactivité

Le produit reste stable dans des conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Inhalation : irritant pour les muqueuses.
Contact avec la peau : un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact avec les yeux : irritant pour les yeux.
Ingestion : l'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées.
Effets chroniques : Aucun autre effet connu.

12. Informations écologiques

Aucune donnée pour ce produit.
Ne pas rejeter dans les égouts ou les évacuations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination selon les lois et prescriptions sur les déchets, en vigueur localement (obligation de prévenir les autorités).

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas considéré comme marchandise dangereuse.

15. Informations réglementaires

Règlements communautaires :

Etiquetage et classification d'après les directives Européennes relatives aux produits dangereux.

Symbol de danger :

 Xn - Nocif

Contient : Hydrocarbone cyclic
Hydrocarbone aliphatic

Phrases de risques :

R 65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases de sécurité :

S 2 : conserver hors de la portée des enfants.

S 23 : Ne pas respirer les vapeurs.

S 24 : Eviter le contact avec la peau.

S 62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette..

16. Autres informations

DOCUMENT A CONSERVER – DECRET N°87-200 DU 25 MARS 1987

PHRASES R CONTENUES DANS LA FICHE :

R 65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Cette fiche n'est pas une garantie de la qualité et des propriétés spécifiques de ce produit. Elle complète la notice technique d'utilisation, mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de la création de ce document. Ils sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.